

REMARQUES

SUR LES

Lois concernant les Mines et sur l'Industrie Minière au Canada*

SUIVIES DE CONSEILS SUR DES LOIS PROPRES
A MIEUX DEVELOPPER LES RESSOURCES MINÉRALES DU PAYS,

PAR EUGÈNE COSTE, I. DES M.

Durant ces deux dernières années, j'ai été chargé par la Commission géologique du Canada d'examiner plusieurs districts miniers situés dans différentes portions du Canada, et, pendant ces examens, j'ai été frappé de l'état très peu satisfaisant de l'industrie minière dans ces districts, de la façon peu pratique dont on conduisait les opérations à la plupart des quelques mines en exploitation, de la perte immense qui en résulte pour le pays et du manque évident de lois et règlements encourageant les exploitations réelles et le développement de nos grandes richesses minérales. Ces faits se sont imposés à mon attention de plus en plus chaque jour dans le cours de mes inspections, et les questions suivantes se sont en conséquence présentées d'elles-mêmes à mon esprit :—Pourquoi si peu d'activité minière dans ce pays dont les richesses minérales sont très grandes et dans lequel on a depuis si longtemps découvert tant de régions minières ? Comment se fait-il que la production des minerais y soit si faible et qu'il y ait si peu de vraies mines ? Pourquoi tant d'entreprises minières ont-elles été infructueuses ? Pourquoi a-t-on abandonné dans beaucoup de parties du Canada et abandonne-t-on encore constamment beaucoup de bonnes mines dont l'exploitation sera certainement reprise un jour avec succès ? Comment expliquer que l'on ait si peu exploré plusieurs districts où de très belles découvertes ont cependant été faites, il y a longtemps, et que la vraie valeur de ces districts soit encore inconnue ?

En cherchant les réponses à ces questions qui touchent à l'une des plus grandes sources de richesse de notre jeune pays, je suis conduit aux conclusions suivantes :—Si notre production de minerais est si faible, et si nous avons si peu de véritables mines, c'est que, dans les provinces

* Ces remarques s'appliquent à toutes les provinces du Canada, quoique dans la suite les provinces d'Ontario et de Québec et les Territoires du Nord-Ouest soient seuls spécialement mentionnés.